



# Projet initiatives jeunes immercuriens de 14 à 21 ans

## **Modalités de candidature**

### **► Étape 1**

Les dossiers de candidature peuvent être :

- soit être téléchargés
- soit retirés auprès du service éducation-jeunesse

### **► Étape 2**

Enregistrement et instruction.

### **► Étape 3**

La commission statue

- le résultat fait l'objet d'une notification, adressée au responsable du projet et indique le montant de l'aide attribuée ainsi que l'échéance de sa réalisation

### **► Étape 4**

Une fois le projet achevé, l'utilisation de l'aide fait l'objet d'un rendu (reportages photos, témoignages, bilan écrit, etc.) ; le bilan devra être présenté au plus tard trois mois après la réalisation de l'action.

## **Critères d'examen des projets**

- le sérieux et la présentation du dossier
- la faisabilité du projet
- le défi pour soi relevé par le jeune ou le groupe
- les compétences à mobiliser ou à acquérir à l'occasion de la mise en œuvre du projet
- l'utilité sociale
- l'impact local pour les projets menés dans le département
- l'originalité de l'action, son caractère innovant

Pour les demandes de financement les plus importantes, les candidats pourraient être auditionnés par une commission ad hoc.

## **Engagement**

Les bénéficiaires de la Bourse s'engagent :

- à utiliser la totalité de la somme qui leur est allouée pour la réalisation du projet
- à le réaliser dans les 6 mois
- à fournir les justificatifs des dépenses
- à rembourser, en cas d'abandon total ou partiel du projet, tout ou partie du montant de l'aide financière accordée par le Département
- à présenter à la Ville un bilan de l'opération, dans les trois mois suivant sa réalisation
- et à citer la Ville de Saint Laurent Blangy dans toute opération de communication relative à ce projet et sur tout support de communication

## **Pièces obligatoires à joindre au dossier**

- la copie des pièces d'identité de chacun des membres
- l'autorisation parentale pour les candidats mineurs
- un RIB ou RIP d'un des participants au projet majeur ou l'un des parents des participants mineurs